

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 53 (1991)
Heft: 9

Rubrik: 64ème rapport annuel : 1er janvier 1990 - 31 décembre 1990

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



64^{ème} RAPPORT ANNUEL

1^{er} janvier 1990 – 31 décembre 1990

**ASSOCIATION SUISSE POUR L'EQUIPEMENT TECHNIQUE
DE L'AGRICULTURE**

SCHWEIZERISCHER VERBAND FÜR LANDTECHNIK

P R E F A C E

Comme la définition de l'agriculture "nouveau style" n'est pas encore fixée, aucune organisation ne peut pour l'instant s'y identifier. La direction de notre association doit elle-même décider de la marche à suivre dans le sillage des nouveaux courants; aussi, notre association concentre ses efforts sur ces derniers. L'organisation interne de l'ASETA qui comprend 22 sections est à même de prendre rapidement connaissance des besoins et des préoccupations de ses membres : ainsi elle peut réagir avec efficacité et dans de courts délais aux changements de situation.

Au cours des discussions placées sous le thème agriculture "nouveau style", il faut aussi relever la nécessité d'assainir les structures des organisations agricoles. Les pertes de sociétaires subies par les organisations paysannes sont les conséquences d'une mutation des structures au sein de l'agriculture. Parallèlement, une partie de la population rurale est déçue par l'activité de ces organisations et ne voit plus la nécessité d'une affiliation quelconque. Toutefois, une autre partie de cette population - celle sur laquelle nous comptons - est le support réel de l'agriculture future : les intérêts qu'elle représente sont fondés sur ses organisations professionnelles qui sont prêtes à renforcer leur appui pour réaliser une agriculture d'avenir.

Afin de concentrer ses forces sur des travaux efficaces, on ne peut éviter un accroissement de la collaboration entre les diverses organisations. Echange d'informations et coordination entre les organisations rurales seront des auxiliaires précieux. Une restructuration forcée ne sera rarement garante de succès; en effet le mauvais résultat qui en découle ne pourra être évité si les structures en vigueur ne sont sans cesse renouvelées. Toutefois, une concentration de forces et de pouvoirs peut être souhaitée dans certaines occasions. Cependant, si l'on considère le tout, un groupe capable de consensus pourra être représenté de façon efficace en couvrant une large audience et en regroupant des organisations d'intérêts comme dans le secteur agricole. Dans ce domaine, les divers groupes spécialisés devront sous peu réviser leurs structures car le marché des annonces qui va en se rétrécissant ne parviendra plus, à un certain moment, à couvrir les dépenses toujours croissantes qui s'y rapportent.

Comme cité plus haut, il n'est guère facile actuellement de faire des pronostics. Il y a deux ans, la position et le champs d'action de l'ASETA ont été analysés. L'étude effectuée sur le sujet a démontré que les devoirs spécifiques de l'ASETA ne sauraient être réalisés par une autre organisation. De plus, cette étude a aussi prouvé que malgré une cotisation modeste, la situation financière était saine. De diverses constatations, il ressort que les périodiques "Technique Agricole" et "Schweizer Landtechnik" d'une part, et les cours offerts dans les deux centres ASETA d'autre part, servent de liens entre les membres et l'association. C'est ce qui a motivé la décision des délégués pour la construction nouveau centre, assurant ainsi la continuité des activités de l'association qui met tout en oeuvre à la cause de ses membres.

De plus, l'activité du secrétariat central a été très marquée durant l'exercice par la construction du centre. Il est fort probable que quelques projets importants aient subi certains retards et ne peuvent être pris en main qu'en 1991.

1. LES MEMBRES DE L'ASETA

Fin 1990, l'ASETA comptait 35.735 membres. 1.015 personnes sont abonnées uniquement à notre périodique. Le total de ces 36.750 adresses se divise entre 29.762 adresses de langue allemande, 6.700 de langue française et 369 de langue italienne. On peut constater sur le tableau ci-dessous que l'effectif des membres par rapport à l'an dernier a malheureusement subi une diminution de 369 unités. Cet état de fait reflète la tendance régressive des exploitations agricoles (exploitations de petite taille ou activité agricole accessoire) qui ne sont pas prêtes à faire partie d'organisations dont la cotisation n'est pas prélevée automatiquement à la livraison des produits.

Tableau 1 : Effectif des membres par sections

Section:	Exploit.	Exploit.	M e m b r e s					
	1)	2)	1975	1980	1985	1988	1989	1990
AG	4'192	4'021	3'024	2'960	3'083	3'152	3'099	3'003
BE	15'447	8'212	7'031	6'905	6'930	6'726	6'605	6'495
BS + BL	1'004	838	782	810	800	792	786	779
FL	191	---	261	252	226	215	204	198
FR	4'744	2'147	3'165	2'998	3'274	3'106	3'043	3'013
GE	426	286	382	349	363	368	360	353
GR	3'326	2'972	219	169	178	230	246	242
JU	1'439	576	427	371	334	330	336	328
LU	6'430	1'576	2'119	2'629	2'922	3'176	3'273	3'375
NE	1'286	658	614	636	585	584	584	580
NW	609	181	138	156	167	172	171	174
OW	922	306	141	119	112	111	115	115
SG	8'403	3'423	2'658	3'084	3'420	3'554	3'566	3'606
SH	690	785	818	777	725	716	698	680
SO	1'785	1'412	902	904	890	910	904	902
SZ	2'871	930	449	644	548	452	437	421
TG	3'982	1'627	2'926	2'784	2'755	2'764	2'736	2'703
TI	948	4'205	350	387	342	313	296	288
VD	5'696	2'938	3'387	3'084	2'921	2'813	2'834	2'791
VS	2'342	12438	238	206	186	208	203	200
ZG	766	170	623	640	653	637	632	631
ZH	4'990	3'275	5'565	5'514	5'302	5'075	4'976	4'858
Total	72'298	52'976	36'219	36'242	36'716	36'404	36'104	35'735

1) Exploitations à plein-temps

2) Exploitations à titre accessoire

2. LES ORGANES DE L'ASETA

Comité central

Président central:

H. Uhlmann, conseiller aux Etats,
Bonau, TG
R. Chollet, GY. GE

Vice-président:

AG E. Gautschi, Gontenschwil
BE P. Horst, Busswil
BB K. Schäfer, Liestal
FL E. Oehri, Ruggell
FR F. Stritt, Schmitten
GE E. Battiaz, Soral
GR L. Jörg, Landquart
JU M. Chételat, Courtételle
LU N. Wolfisberg, Hohenrain (CT3)
NE F. Schleppi, Lignières
NW J. Käslin, Beckenried

TC 1 V. Monhart, Unterschlatt
TC 2 A. Muller, Dommartin

OW O. Reinhard, Kerns
SG T. Pfister, Flawil
SH J. Wanner, Wilchingen
SZ M. Schönbächler, Einsiedeln
SO F. Tschumi, Riedholz
TI R. Cattori, Cadenazzo
TG J. Fatzer, Neukirch-Egnach
VS Ch. Meyer, Turtmann
VD Ch. Roulin, Daillens
ZG R. Wyttenbach, Rotkreuz
ZH J. Graf, Feldbach

TC 4 K. Schib, Gipf-Oberfrick
TC 5 A. Wellinger, Tänikon

Comité directeur

Président central

H. Uhlmann, Conseiller aux Etats,
Bonau TG
K. Schäfer, Liestal BL
Ch. Roulin, Daillens, VD
R. Wyttenbach, Rotkreuz, ZG

Commission de la vérification des comptes

Président:

A. Berlie, Crassier VD

J. Gut, Stans NW
P. Forestier, Chancy GE
H. Häberlin, Amriswil TG
P. Zimmerli, Lenzburg AG

(1er suppléant)
(2ème suppléant)
(réviseur permanent)

Commission technique 1 (Questions techniques d'ordre général)

Président:

V. Monhart, Unterschlatt TG

R. Berset, Corpataux FR
R. Mumenthaler, Wimmis BE
R. Schneider, Boudry NE

F. Hirter, Safenwil AG
B. Neukomm, Guntmadingen SH
R. Studer, Tänikon TG

Commission technique 2 (Questions concernant les entrepreneurs agricoles)

Président:

A. Muller, Dommartin VD

W. Bryner, Othmarsingen AG
P. Forestier, Chancy GE
R. Wälchli, Niederösch BE
FAT, Tänikon (H. Ammann)

K. Flury, Halten SO
W. Junker, Brütten ZH
N. Wolfisberg, Hohenrain
LBL, Lindau (R. Gnädinger)

Commission technique 3 (Questions relatives à l'utilisation des machines en commun)

Président:

N. Wolfisberg, Hohenrain LU

W. Flückiger, Melchnau BE
A. Muller, Dommartin VD
O. Schwarzer, Neftenbach ZH
FAT, Tänikon (H. Ammann)

A.L. Jaquier, Démoret VD
P. Müri, Gränichen AG
LBL, Lindau (R. Gnädinger)

Commission technique 4 (Formation continue des membres, surveillance des centres de cours)

Président:

K. Schib, Gipf-Oberfrick AG

W. Herzig, BAL, Bern BE
R. Studer, FAT, Tänikon TG
H.U. Schmid, centre 1, conseil

F. Lachat, Delémont JU
N. Widmer, Hohenrain LU
J.J. Romang, centre 1 Z2, conseil

Commission technique 5 (Energies alternatives en agriculture)

Président:

Dr. A. Wellinger, Tänikon TG

R. Biolley, Hausen AG
A. Nietlisbach, Beinwil/Fr. AG
P. Schori, Kirchlindach BE

Dr. W. Edelmann, Maschwanden ZH
T. Pfister, Flawil SG
M. Steiner, Montherod VD

3. ACTIVITE DES ORGANES

ASSEMBLEE DES DELEGUES (AD)

La 65ème Assemblée des délégués a eu lieu le 22 septembre 1990 à Genève. A cette occasion, le président central, H. Uhlmann, Conseiller aux Etats a souhaité la bienvenue aux 24 membres du comité central, 69 délégués, 14 membres d'honneur et 6 invités.

Dans son discours d'introduction, H. Uhlmann expose la situation actuelle de l'agriculture et ses retombées à venir sur les agriculteurs suisses.

L'an dernier il s'était risqué à affirmer que Dieu avait plus de compassion pour les agriculteurs que bien des politiciens : en effet, l'année 1989 avait été bonne et fructueuse. Cette année, cependant, bien des agriculteurs et leur famille sont déprimés et voient l'avenir sous des auspices peu rassurantes. Cela est compréhensible car si les coûts ne cessent de monter, les agriculteurs ne peuvent profiter, comme les autres corps de métier, de l'indexation des prix. En plus, on craint que le Conseil fédéral ne sacrifie l'agriculture sur l'autel du GATT. Il souligne que la situation présente est insoutenable et que le Conseil fédéral doit quitter sa parade et clarifier ses buts au sein même de la politique suisse et des négociations du GATT. L'ambiance régnant dans les familles rurales pourrait être décrite comme un mélange explosif d'insécurité et de déception. Les agriculteurs sont aussi saturés du rôle de bouc-émissaire qu'on leur fait jouer. Ils en ont assez d'entendre toujours le même reproche : produire trop et trop cher. Ils sont écoeurés par une attitude ambiguë à leur égard, c.-à-d. dans un climat tendu, devoir produire meilleur marché dans des fermes idylliques et offrir une qualité supérieure aux produits étrangers, issus d'une agriculture industrielle hautement performante. Le rôle du bouc-émissaire est particulièrement douloureux car l'agriculture suisse, comparée à celle de l'étranger, est en vérité beaucoup plus respectueuse de l'environnement et de la détention des animaux.

L'incertitude de la paysannerie est, de plus, sans cesse alimentée par les débats relatifs aux négociations du GATT. Ni l'état des pourparlers, ni les idées représentées par le Conseil fédéral - pour autant qu'elles existent - ne sont compréhensibles pour le public. Le Conseil fédéral doit démontrer avec fermeté que les buts des négociations et leurs effets sont en contradiction fondamentale avec certaines idées poursuivies. Car, dans le cas d'une libre-concurrence - si cela était réalisable seule une agriculture industrielle et rationnelle aurait des chances de survivre.

La séance se poursuit sans commentaire. L'assemblée prend note des progrès des travaux du nouveau centre et enregistre la bonne clôture des comptes. Le calendrier des travaux fait l'objet d'un chapitre séparé. La construction du nouveau siège de l'association et le programme de travail bien rempli occasionnent un supplément de tâches pour le personnel du secrétariat.

En reconnaissance des services rendus et pour son long attachement à l'association :

M. Peter Geiser, gérant de la section SO de 1964-1990

est nommé membre d'honneur.

COMITE CENTRAL (CC)

Le CC s'est acquitté de ses travaux en 1 séance. Il s'est réuni à Dardagny, GE, le 12 septembre pour préparer la 65ème assemblée des délégués et choisir un nouveau membre pour la commission technique no 3 : c'est U. Haltiner, Salez, SG qui représentera à l'avenir les intérêts de cette région (l'est du territoire) dans cette assemblée. Par la voix du secrétariat, le comité central informe les participants de l'évolution des travaux, des progrès des tests pour freins et de la situation de la campagne de tests pour pulvérisateurs.

COMITE DIRECTEUR (CD)

Le Comité directeur a liquidé ses affaires en 2 séances. Après avoir traité les questions administratives, certaines questions relatives à la nouvelle construction sont mises en discussion. Dans ce contexte, on a parlé des points suivants : approbation des plans dans leur détail / discussion sur certaines modifications des plans / prise de position sur les documents présentés par le département des assurances du canton d'Argovie concernant les escaliers / autorisation concernant le contrat pour la reprise de la première hypothèque par la Société suisse d'assurances contre la grêle / adhésion de l'ASETA à la Communaute suisse de travail pour la rationalisation des travaux de ferme (AGIR) / prise en charge par l'ASETA de devoirs provenant d'instituts de recherches / intensification de l'activité de l'ASETA dans le domaine de l'exploitation de machines en commun / élaboration d'un concept en vue de soutenir les sections dans leurs efforts de recrutement de nouveaux membres.

La commission de construction s'est réunie 3 fois à Riniken en plus des séances du comité directeur; elle a visité le chantier et adressé les propositions nécessaires au CD

COMMISSION TECHNIQUE no 1 (CT 1)

Séance de la CT 1 du 26.1.90 : gymkhana de tracteurs / établissement de bases pour la campagne de test pour pulvérisateurs / examen des plans de construction / journées d'information 1989/1990 / nouveau tirage de l' information no 3 "Travaux d'entretiens pour véhicules agricoles à moteur / propositions pour le programme de travail de la FAT

Séance du groupe de travail pour le gymkhana de tracteurs le 12.4.90 : préparation des championnats suisses

Séance de la CT 1 du 14.5.90 : prise de position sur la consultation concernant la formation professionnelle et le perfectionnement des chauffeurs de véhicules à moteur / journée d'information 1990 / stand de l'ASETA à l'AGRAMA/ marché des machines agricoles / expertises de machines agricoles / consultation concernant la modification de la loi sur l'aménagement du territoire

Séance du comité de travail "Tests pour pulvérisateurs", le 13.9.90 : élaboration d'un concept de tests pour pulvérisateurs qui pourrait être appliqué à l'ensemble du territoire / mise au point de directives pour l'application pratique de ces tests / coordination de la participation des diverses organisations, organismes compétents et entreprises

COMMISSION TECHNIQUE no 2 (CT 2)

Séance de la CT 2 le 12.1.90 : ajustement du tarif indicatif 1990 / discussion en vue d'élaborer des tarifs pour des travaux à exécuter hors du domaine agricole / préparation de la conférence de cadres 1990

Conférence des entrepreneurs de travaux agricoles du 2.3.1990 : information sur l'état des travaux du centre ASETA / ajustement des tarifs indicatifs 1990 / Définition du terme "entrepreneurs de travaux agricoles / assurance de protection juridique / logiciel pour entrepreneurs

COMMISSION TECHNIQUE no 3 (CT 3)

Séance de la CT 3 le 11.4.90 : rapport d'activité 1990 / organisation de journées d'information / prise de position relative au postulat "Kühne" concernant le financement de l'exploitation de machines en commun par les pouvoirs publics / documentation sur le thème de l'exploitation de machines en commun / matériel de publicité / élaboration des statuts

Séance de la CT 3 du 10.11.90 : Information suite au congrès international de banques de machines du 1.4.1990 au Brésil / élaboration de blocs de rapport pour une utilisation appropriée de l'informatique / préparation en vue d'établir une discussion sur l'exploitation de machines en commun avec les représentants de l'Union Suisse des Paysans et d'autre organisations agricoles pour coordonner leurs activités / programme de cours 1991 / nouvelle création de banques de machines

COMMISSION TECHNIQUE no 4 (CT 4)

Séance de la CT 4 le 2.10.1990 : Information sur l'état de la construction du centre ASETA / Programme de cours 1990/91 / Programmes de cours futurs basés sur la nouvelle infrastructure du centre de formation permanente et des nouvelles tendances dans la gestion des exploitations

COMMISSION TECHNIQUE no 5 (CT 5)

Séance de la CT 5 le 23.1.90 : cours pour brûleurs à Grange-Verney / programme d'action touchant aux questions conjoncturelles; partie du programme destinée aux énergie renouvelables dans l'agriculture / organisation de "Stamm" de biogaz / logiciels pour l'analyse comparée de factures de courant électrique / discussions concernant les possibilités de demander des subventions en cas de rénovation et de nouvelles constructions de bâtiments agricoles / établissement de normes pour le compost provenant d'installations de compostage

4. MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LE COMITE CENTRAL

Cette année, 5 demi-journées d'informations ont été organisées en Suisse romande et en Suisse alémanique. La CT 1 était responsable du choix des thèmes. Le Service technique et les sections concernées se sont chargées du bon déroulement des conférences. Les deux thèmes, hautement actuels, ont attiré l'intérêt d'un grand nombre d'auditeurs. Différentes écoles d'agriculture ont permis à leurs classes d'assister à ces conférences. La version écrite a été distribuée en guise de documentation aux participants. De par leur publication dans le périodique, ces journées ont pu atteindre un nombre encore plus élevé d'intéressés. Nous remercions organisateurs et conférenciers pour le soin apporté à transmettre leur savoir actuel dans la pratique.

JOURNEES D'INFORMATION 1990

"Le défi de la technique agricole pour la prochaine décennie"

- Une agriculture douce
Orateur: F. Mettraux, Office fédéral de l'agriculture
- La mécanisation d'une exploitation avec production intégrée
Orateur: P.-A. Mouchet, Service romand de vulgarisation agricole
- Conséquences économiques pour l'agriculteur
Orateur: Ph. Jeanneret, Institut agricole de Grangeneuve

le 2.2.90, restaurant du Rond-Point de Beaulieu, Lausanne

le 16.2.90, restaurant du Relais du Marronier, Grandsivaz, FR

CONFERENCE DES CADRES 1990

En raison de la démolition du centre de cours à mi-mars et le début des travaux le 3 avril, on a renoncé à une conférence de cadres

REUNION DES PRESIDENTS REGIONAUX DU SECTEUR MOISSONNAGE-BATTAGE 1990

La 24ème réunion s'est tenue le 2 mars 1990 à Brougg, AG. Vingt délégués provenant de 12 sections ont suivi l'invitation de la CT 2 où l'on a fait part des informations suivantes : logiciels pour entrepreneurs de travaux agricoles / tarifs indicatifs pour 1990 / questions d'assurance de protection juridique / définition du terme "entrepreneurs de machines agricoles / nouveaux systèmes de calculation pour les tarifs de moissonneusesbatteuses dépendant de l'humidité des céréales.

5. CENTRE DE COURS 1, RINKEN

H.U. Schmid, chef du centre 1

Les premières semaines de janvier ont vu la reprise de la saison de cours avec deux cours pour rénovation de parois MES 6. Fort d'une soixantaine de participants, ce cours a rencontré un tel succès, qu'un cours supplémentaire a été rajouté aux quatre prévus initialement. Comme pour ce genre de cours aucune installation permanente n'est envisagée, il sera nécessaire, pour la prochaine session, de fabriquer des parois de démonstration adéquate qui permettront la pose de carrelage et le traitement de divers matériaux.

Le "trou" de janvier causé par la suppression du cours pour machines agricoles a été comblé par la construction d'un mur de séparation entre l'ancien bâtiment à démolir et le nouveau. Pendant cette période, on a pu déménager une bonne partie du stock : ainsi un travail préliminaire important a pu être fait, en temps opportun, avant la démolition effective de l'ancien centre.

Le cours de réparations pour tracteurs A 4 a eu lieu durant les deux dernières semaines de janvier. Et c'est une palette variée, allant de tracteurs à un essieu en passant par des tracteurs à chassis articulé, porte-outils ou encore encore des véhicules à quatre roues motrices qui a donné matière de ce cours, riche et instructif, à 13 participants motivés.

Un cours supplémentaire ayant pour thème l'électricité sur les véhicules a aussi pu être donné, en plus du cours déjà planifié sur ce sujet. Ce cours a été réduit de deux jours à un seul : cette réduction s'est révélée positive et prouve qu'aujourd'hui, il n'est pas nécessaire de monter soi-même des installations d'éclairage complètes, mais qu'on peut avant tout réparer l'équipement électrique des véhicules.

Le cours d'une journée concernant l'hydraulique éveille d'autres intérêts chez les participants : ce cours doit être sans cesse réadapté à de nouveaux besoins. Aussi, le participant devra continuer son perfectionnement par des cours, répartis sur plusieurs jours et faire de nombreux travaux pratiques. Un cours spécial pour freins de remorques hydrauliques est planifié.

Comme d'habitude, le cours de soudure électrique a rencontré bon écho. En décembre, il a été possible - grâce aux nouveaux locaux - de donner un cours supplémentaire de réparations avec soudure parallèlement au cours de réparations sur tracteurs. Pendant ce temps, le cours MES pour l'approvisionnement en eau, les travaux de tapisserie et de vernissage a eu lieu.

C'est dans des conditions très précaires que s'est déroulée, à la cave, la troisième série d'information concernant les cours informatiques. M. Schenker, informaticien et moniteur de cours, s'est à nouveau mis à notre disposition. Comme il élabore lui-même des logiciels pour l'agriculture, il est familiarisé avec les divers besoins de cette profession. Les cours d'introduction à l'informatique ont rencontré une large audience : ils permettent, après deux jours de cours consécutifs, d'entrer dans la pratique de l'informatique, au cours d'un troisième jour. De même, un cours spécial pour l'utilisation de logiciels à l'adresse des entrepreneurs de machines agricoles a trouvé un accueil favorable; le cours d'"Organisation de bureau avec PC" a lui-aussi recueilli l'attention des participants. Nous sommes convaincus qu'en offrant ces cours informatiques, nous couvrons un besoin de perfectionnement qui augmentera encore ces prochaines années. Nous feront preuve de nos capacités dans ce domaine, tout en restant constamment attentifs à la pratique en dispensant un enseignement dans un langage compréhensible à chacun, et à des prix avantageux. Pour ce faire, nous disposons d'un local idéal, placé directement sous le toit.

La démolition de l'ancien centre dont la dernière heure sonnait le 16 mars 1990 a requis un déploiement de forces supplémentaires. Le démontage et l'évacuation de la charpente, des portes et des fenêtres a été entreprise par d'anciens participants qui ont pu disposer de ce matériel gratuitement. La démolition des plafonds et des parois en bois a été exécutée par les employés du centre de cours et du secrétariat. Après deux semaines, il ne restait plus que les murs de fondation et la cave à livrer à l'excavatrice.

Certains matériaux démolis ont été récupérés et ont servi, durant l'été de matériel de base pour la fabrication de tables de soudure et autres installations pour les nouveaux ateliers. C'est ainsi que nous avons fabriqué 5 chariots à outils, modèle "Riniken 2000", des tables de démonstration, des parois pour le rangement des outils et des postes de soudure. Le lambrissage du bureau des moniteurs et le local de cours no 1 a été entièrement exécuté par nos soins.

Une semaine avant la reprise des cours soit après une phase de construction de tout juste 8 mois, les premiers ateliers pouvaient être montés. Le 3 décembre peuvent donc commencer dans les nouveaux locaux, par des cours de soudure et des cours MES bien fréquentés. La liste ci-dessous en mentionne le détail. Les nouveaux locaux, bien agencés ont fait impression sur les participants : ils apprécient les conditions de travail avant-gardistes aussi bien que les moniteurs. Bien que l'été prochain verra l'aménagement des derniers détails, on peut d'ores et déjà affirmer que cette construction est une réussite.

Je profite de cette occasion pour remercier mes collaborateurs des travaux qu'ils ont exécutés. J'adresse aussi ma profonde gratitude à ceux qui ont aidé activement aux travaux de rangement et d'installation.

Datum	Nr.	Art der Kurse	Typ	Dauer	Teiln.
03.01.	999	Wandrenovation mit Verputz- und Abriebmaterial sowie Plättli	MES6	1	12
04.01.	1000	Information Schweißtechnik - Elektroden oder Schutzgas	M4	1	8
05.01.	1001	Wandrenovation mit Verputz- und Abriebmaterial sowie Plättli	MES6	1	9
11./12.+17.01.	1002	Einführung in die EDV	I1	3	12
15./16.+22.01.	1003	Einführung in die EDV	I1	3	12
18./19.+25.01.	1004	Einführung in die EDV	I1	3	12
22.01.-02.02.	1005	Traktoren, Wartung und Reparaturarbeiten inkl. Benzinmotoren	A4	10	13
24.01.	1006	DOS für Einsteiger	I5	1	9
29./30.1.+5.2.	1007	Einführung in die EDV	I1	3	12
31.1./1.+6.2.	1008	Einführung in die EDV	I1	3	12
06.02.	1009	Kunststoffe schweißen, Polyester in Futtertrog und Silo	MES3	1	10
07.02.	1010	Fahrzeugelektrik und Anhängerbeleuchtung instandstellen	E1	1	12
08.02.	1011	Fahrzeugelektrik und Anhängerbeleuchtung instandstellen	E1	1	13
09.02.	1012	Hydrauliksysteme in Landmaschinen, hydr. Anhängerbremsen	H2	1	12
12.02.-14.02.	1013	Autogenschweißen, Hartlöten und Schneidbrennen	M3	3	6
12.02.-16.02.	1014	Elektroschweißen mit Auftrag-, Reparatur- und Schutzgassschweißen	M2V	5	13
15.02.	1015	Hydrauliksysteme in Landmaschinen, hydr. Anhängerbremsen	H2	1	10
16.02.	1016	Motorsäge, Wartung und Reparatur, Ketten- und Schwertpflege	A8	1	9
19.02.-21.02.	1017	Autogenschweißen, Hartlöten und Schneidbrennen	M3	3	7
19.02.-23.02.	1018	Elektroschweißen mit Auftrag-, Reparatur- und Schutzgassschweißen	M2V	5	11
26.02.-28.02.	1019	Autogenschweißen, Hartlöten und Schneidbrennen	M3	3	11
07.03.	1020	Hochdruckpressen: Einstellung und Knüpfen-Entstörung	A7	1	12
08.03.	1021	Hochdruckpressen: Einstellung	A7	1	11

Datum	Nr.	Art der Kurse	Typ	Dauer	Teiln.
13.03.-16.03.	1022	und Knüpfen-Entstörung Mähdrescher: Einführung für Fahrer in Technik und Unterhalt	A5	4	13
02.04.-06.04.	1023	Maschinenkurs für ETH-Studenten		5	13
25.09.-26.09.	1024	Technischer Kurs für Gärtner- lehrlinge		2	13
27.09.-28.09.	1025	Technischer Kurs für Gärtner- lehrlinge		2	12
03.12.-05.12.	1026	Autogenschweissen, Hartlöten und Schneidbrennen	M3	3	10
03.12.-07.12.	1027	Elektroschweissen mit Auftrag-, Reparatur- und Schutzgasschweissen	M2V	5	10
06.12.	1028	Hydrauliksysteme in Landmaschinen, hydr. Anhängerbremsen	H2	1	9
10.12.-14.12.	1029	Elektroschweissen mit Auftrag-, Reparatur- und Schutzgasschweissen	M2V	5	10
10.12.-21.12.	1030	Traktoren, Wartung und Reparaturar- beiten, inkl. Benzinmotoren	A4	10	8
11.12.	1031	Umgang mit Farben, Lacken und Tapeten	MES1	1	12
13.12.	1032	Wasserversorgung in Haus und Hof, Metall-/Kunststoffrohr	MES2	1	11
14.12.	1033	Wasserversorgung in Haus und Hof, Metall-/Kunststoffrohr	MES2	1	11
17.12.	1034	Wandrenovation mit Verputz- und Abriebmaterial sowie Plättli	MES6	1	13
19.12.	1035	Wandrenovation mit Verputz- und Abriebmaterial sowie Plättli	MES6	1	12
21.12.	1036	Wandrenovation mit Verputz- und Abriebmaterial sowie Plättli	MES6	1	11
Total				99	416
Das entspricht 1'085 Kursteilnehmertagen					

6. CENTRE DE COURS 2, GRANGE-VERNEY

Rapport du Centre de Grange-Verney 1990 - 1991

Les trois nouveaux cours inscrits à notre programme ont eu chacun un succès en-
courageant. Profitant des toutes les nouvelles installations de l'Ecole
d'Agriculture de Grange-Verney aimablement mises à notre disposition, M. Meyer a
conduit un cours d'un jour "Introduction à l'informatique" et un cours de 2 jours
"Utilisation de l'informatique". Vu l'ampleur de la matière à traiter et le nom-
bre de questions posées, nous prévoyons par la suite des cours de 2 jours pour
chacun de ces thèmes. Nous envisageons encore dans ce secteur un cours "Utilisa-
tion d'un traitement de textes".

Le deuxième nouveau cours était "Que peut-on faire soi-même dans une installation d'électricité". Les 2 journées consacrées à ce sujet, installation de courant électrique 220/300 Volts nous ont donné l'occasion de constater que plusieurs participants n'avaient pas attendu nos cours pour compléter ou modifier leurs installations électriques dans les fermes ou habitations. Cette pratique est maintenant admise par la loi à condition qu'une sécurité à courant de défauts soit installée au tableau d'entrée d'un bâtiment. A l'aide de maquettes et de schémas, nous avons insisté sur les règles de sécurité à observer et passé ensuite à des travaux pratiques. Dans le commerce, on peut facilement obtenir conducteurs électriques, interrupteurs, lumineux et autres; il s'agit de choisir en connaissance de cause et de respecter les dispositions légales. Alors que quelques participants avaient pour but de prolonger ou de modifier certains circuits de leurs locaux, d'autres voulaient câbler entièrement un nouvel appartement. Ils ont eu l'occasion d'évaluer le travail et la somme de réflexions que cela représentait. De même, ils ont aussi pris conscience que le travail exécuté devait être contrôlé par des spécialistes.

Liste des cours

Date	no	genre de cours	type	Durée	Part.
04.01.	474	Pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1	5
05.01.	475	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et de la ferme	MES 2	1	6
08.1	477	La partie électrique des tracteurs et remorques	E 1	1	14
10.01.	476	Pose de rustiques d'intérieur et petits travaux avec du plâtre	MES 7	1	3
10.01.-12.1.	478	Soudure électrique : introduction	M 2	3	7
17.01.-19.1		Soudure autogène	M 3	3	14
22.01.		Isolation des bâtiments	MES 8	1	8
23.01.	484	Affûtage d'outillage et couteaux de machines agricoles	M 9	1	8
31.01		Pose de rustiques d'intérieur et petits travaux avec du plâtre	M 7	1	14
02.02		Pose de sol en terre cuite, etc.	MES 6	1	14
05.02.-06.02	486	Travaux de maçonnerie	MES 9	2	12
07.02.-09.02	478	Soudure électrique : introduction	M 2	3	6
19.02.-20.02.	488	Réparation et pose de freins hydr. sur remorques	AR 16	2	7
21.02.-23.02.	489	Soudure électrique : 2ème degré soudures pr constructions	M 8	3	4
27.02	477	La partie électrique des tracteurs et des remorques	E 1	1	8
11.12.	497	Courant 220-380 V Que peut-on faire soi-même	E 3	1	5
12.12.-14.12.	478	Soudure électrique : introduction	M 2	3	13
19.12.		Pose de sols en terre cuite, etc.	MES 6	1	4
20.12	475	Alimentation en eau de la maison d'habitation et du bât. d'expl.	MES 2	1	4
Total				31	156

Quant au troisième cours : "Réglage et adaptation du pulvérisateur", son but était l'enseignement d'une méthode de réglage, et les transformations éventuellement nécessaire pour traiter à bas volume d'eau. Lors des contrôles pratiques de débit de buses, nous avons constaté que ces dernières, même parmi les plus dures, avaient de l'usure; les manomètre présentaient aussi des défauts. Dans ces conditions, les tables de réglage n'avaient plus qu'une valeur indicative. Un contrôle du débit et une méthode de calcul de modification de la pression furent très utiles pour arriver à un bon réglage. Ces quelques expériences nous amènent à souhaiter que notre centre ait les moyens d'acheter quelques instruments permettant de faire des contrôles de pulvérisateurs dans le canton. Ces instruments de contrôle permettraient certainement des économies actives, car, dans la pratique et faute de méthodes plus précises, on a tendance à épandre un peu trop pour être sûr qu'il y en ait assez. Pour des raisons économiques, beaucoup d'agriculteurs ne peuvent pas acheter de pulvérisateur à contrôle de débit proportionnel à l'avancement : nous pourrions, à moindre prix apporter un peu plus de précision. Pour l'ensemble de notre activité de cet hiver, nous notons une légère augmentation des participants. Cependant, ces derniers ont suivi des cours de plus courte durée : ceci est dû principalement au renvoi du cours sur réparation de machines et tracteurs auquel 5 participants s'étaient inscrits et dont 4 se sont excusés à la dernière minute car ils avaient commencé leurs travaux dans les champs. Ce cours aura lieu 2 semaines plus tôt dans le programme de l'année prochaine. Nous espérons ainsi prévenir cette fâcheuse coïncidence.

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier mes collègues de travail, l'administration de Grange-Verney et de Marcellin pour leur collaboration, leur aide leur compréhension. Merci aussi au secrétariat central de Brougg pour son soutien.

7. SERVICE TECHNIQUE

Suite à la collaboration la planification et à la réalisation du nouveaux siège de l'association, certains travaux spécifiques ou à caractère général du service technique ont dû être réduits à l'essentiel. Les points forts suivants retracent la diversité de ces tâches :

- Malgré des possibilités limitées, les démonstrations de freins ont été présentées. Durant ces 12 journées, quelque 600 personnes ont reçu une information sur les freins hydrauliques
- Le cours "Tests pour pulvérisateurs" a été organisé conjointement avec le LBL, à Muri le 10 mai et signifie un grand pas dans l'amélioration des tests pour pulvérisateur sur le plan régional. Tout d'abord des directives techniques ont été établies pour tester les pulvérisateurs, grâce à la collaboration d'un groupe de travail. Ainsi les demandes des sections ont été examinées globalement dans le nouveau concept de tests.
- Les travaux préliminaires pour préparer le gymkhana de tracteurs à Flawil ont été discuté et coordonné au cours de 4 séances. Ce n'est pas moins de 69 concurrents répartis dans 17 sections qui ont pris part à la réussite de cette manifestation.

- Collaboration du chef du Service Technique dans la fonction d'expert en matière de droit sur la circulation routière lors d'un cours pour experts des services routiers sur le plan cantonal et organisation de trois nouveaux cours avec l'ASA
- Préparation et exécution des journées d'information
- Préparation des séances pour les commissions techniques
- Impression d'imprimés et de fiches techniques
- Formation continue lors de cours à la FAT ou par des cours, expositions ou visites d'entreprises de machines agricoles

Le Service technique a aussi participé, avec le chef du centre, à la planification et à la réalisation du centre de cours par les tâches suivantes :

- collaboration au déblaiement et à la démolition des anciens locaux
- inspection, expertise et évaluation des installations de soudure (filtrage, aspiration) pour l'atelier de soudure
- établissement des listes d'outils et autres besoins; examen d'offres y relatives
- élaboration des idées concernant la conception des locaux de cours
- collaboration à la fabrication moyens techniques tels que les chariots pour outils
- collaboration à l'aménagement des locaux et au déménagement

8. PERIODIQUE

Les périodiques Technique Agricole et Schweizer Landtechnik sont chargés de deux missions. Agents de liaisons tout d'abord entre le siège de l'association, les sections et les membres, ils ont ensuite pour devoir d'informer les lecteurs dans les domaines les plus variés de l'agriculture en général et de la technique agricole en particulier. Sa double mission est remplie au moment où elle contribue à consolider le lien entre les lecteurs et à stabiliser le nombre des membres.

Cette année, nous avons à nouveau édité 15 numéros à l'intention de nos membres. Les chiffres des éditions française et allemande sont publiés sous le chapitre 1, Membres de l'ASETA..

Un reportage sur la construction du nouveau centre a paru dans nos colonnes - en textes et en images - complété par divers articles qui ont donné un large écho aux activités de l'association. Un des points forts de ces articles a été une rétrospective historique ainsi que les compterendus des cours de l'ASETA (technique agricole et cours informatiques). Du point de vue professionnel, signalons la publication des thèmes traités par le service technique : exploitation de ma-

chines en commun, freins hydrauliques, tests pour pulvérisateurs, tarif de courant, etc.

Les reportages concernant le gymkhana de tracteurs à Flawil et l'assemblée des délégués à Genève ont eux aussi trouvé une place de choix dans nos éditions. Les textes de presse relatifs aux évènements principaux de l'association ont été relatés régulièrement dans la presse spécialisée. Leur publication se fait normalement par les services de presses du CRIA et du LID. Sur demande, nous adressons au périodique "Die Grüne" un article spécifique sur les tarifs pratiqués par les entrepreneurs de machines agricoles.

Les sections profitent de la possibilité d'annoncer leurs manifestations par le périodique "Technique agricole"; quant à leur compte-rendu, l'usage diffère de section en section. Nous sommes conscients que les délais pour la publications d'une manifestation doivent être prévus assez longtemps à l'avance. Il faut souligner, cependant que la date, l'heure et le lieu peuvent être complétés ou changés 15 jours environ avant la parution. D'autre part, la rédaction a présenté, au cours de trois reportages, les sections de Berne, Genève et Lucerne.

Quant au nombre de pages à disposition pour les deux périodiques LT et TA, il est limité par contrat à 550 pages rédactionnelles pour l'édition allemande et 460 pour l'édition française. On peut obtenir la table des matières auprès du secrétariat.

Mis à part les liens que nous avons avec la FAT dans le domaine de la technique agricole, notre bonne collaboration s'étend aussi à la publication des rapports. Ci-dessous, la liste des rapports ou articles FAT publiés durant l'année :

No	Titre	TA/page
374	Eléments des frais occasionnés par les matériels agricoles	1/23
370	Déshumidificateurs-pompes à chaleur pour le séchage	2/33
-	Toujours plus de tassement du sol malgré de meilleurs pneus	3/12
-	La mécanisation dans les exploitations de prod. intégrée	3/21
365	Essai comparatif de hacheuses à maïs portées	3/44
-	Etudes de l'impact sur l'environnement (EIE) dans l'agric.	4/26
373	Etables non-isolées - climat, débits de ventilation, constr.	4/37
378	Chargeurs automoteurs et chargeurs compacts	5/39
-	Exposition de technique agricole à la FAT	6/5
360	Essais comparatifs de herses rotatives à axe horizontal	6/21
379	Essais comparatifs de récolteuses-hacheuse à coupe exacte	7/25
375	Lève-palettes et chargeurs arrières pour tracteur	8/19
-	Des tracteurs et des tests	9/19
376	Semis sous litière du maïs	9/61
388	Le foin à coup courte sèche-t-il plus rapidement	10/37
392	Lit de semences motteux ou fin ?	11/25
-	Bases de décision pr la construction d'étable à stabulation libre à logettes	12/10
383	Tableau-types de faucheuses rotatives	12/41
391	Amenée d'aire par le plafond	13/28
385	Mesures des gaz toxiques émis par fosses à lisier fermées	14/33

Nous aimerais d'une part remercier tous les membres et lecteurs pour le grand intérêt qu'ils portent à nos périodiques. D'autre part, un certain nombre de personnes ont à cœur de mettre tous leurs moyens à disposition pour que paraissent nos publications 15 fois par an : ce sont les auteurs d'articles, les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat l'imprimerie et la régie des annonces ASSA S.A. A cette occasion, nous leur adressons à tous, nos plus vifs remerciements pour leur engagement de chaque instant. Notre gratitude va aussi aux annonceurs qui tiennent compte de nos deux éditions dans leur budget publicitaire.

9. SECURITE ET EDUCATION ROUTIERE

Les mesures exigées par la sécurité routière sont liées aux questions ayant trait à l'information dispensée aux usagers de la route et demandent un important investissement de temps de la part de tous les services de l'association. Un certain nombre de sections se chargent de la formation des jeunes conducteurs sur véhicules agricoles motorisés pour l'obtention du permis cat. G. Le recul des exploitation va de pair avec le chiffre régressif des intéressés à cet examen. Cependant, les demandes de permis pour les travailleurs étrangers venant de Yougoslavie et du Portugal sont en augmentation. C'est la raison pour laquelle, on a élaboré une documentation dans la langue de ces pays. De plus, une traduction du questionnaire en albanais est actuellement en cours.

Pour de multiples raisons, le cours de formation destiné aux moniteurs de cours de cat. G à dû à nouveau être différé. Il devrait se dérouler définitivement en 1991 et son thème principal sera l'éducation routière.

Dans nos efforts pour améliorer la sécurité routière des remorques agricoles, les installations de freins hydrauliques constituent l'essentiel de ce thème. Cette année encore, le service technique s'en est préoccupé. Après avoir testé les installations des remorques agricoles du point de vue pratique, les "Installation de freins hydrauliques" constituent l'essentiel de ce thème. Celui-ci était aussi la préoccupation centrale du service technique. Après examen de différentes installations proposées et de leurs capacités pratiques, un appareil électronique de tests a été développé pouvant effectuer des tests rapides. Comme les normes internationales pour freins hydrauliques n'existent pas encore, il est particulièrement ardu de faire valoir les connaissances acquises comme normes futures. Il est cependant important de savoir, pour le fabricant comme pour l'importateur, quelles installations de freins ils équiperont sur les tracteurs et remorques.

Plus de 600 participants intéressés au système de freins hydrauliques ont pris part aux 12 cours régionaux. Ces cours, organisés par diverses sections ont souvent eu lieu en collaboration avec des écoles d'agriculture ou d'autres institutions spécialisées. Willi von Atzigen, chef du service technique était à la disposition des organisateurs en tant que moniteur de cours. Notre contribution à l'introduction de freins hydrauliques sur véhicules agricoles et au développement de l'appareil de tests est soutenu financièrement par le Fonds pour la sécurité routière.

Dans nos articles de presse ou comme information complémentaire pendant nos cours, nous avons insisté sur la nécessité d'améliorer l'éclairage des trains de

remorques. L'attitude positive de notre association concernant l'installation obligatoire d'éclairage sur les remorques contribuera à une révision de la loi sur la circulation routière. L'autocollant qui renseigne sur les différents contacts électriques des prises de courant sur les remorques est très demandé par nos membres, par les écoles et ateliers pour machines agricoles. Une troisième édition de ces autocollants sera financée par le Fonds pour la prévention routière : ainsi cet utile aide-mémoire sera distribué gratuitement pour autant que leur nombre suffise.

Pour diverses raisons, le remaniement de la publication no 10 "L'agriculteur partenaire sur la route" n'a pu être encore achevée. D'une part, nous sommes toujours dans l'attente de l'entrée en vigueur de la révision de l'OCE et d'autre part, nous étions un peu pris par le temps. De même, l'examen du logiciel VLT-SG- Software de la section Saint-Gall qui offre la possibilité de mettre les articles utiles pour nous sur disquettes, de les classer ou de les rappeler selon besoins n'a pas beaucoup évolué non plus; ceci demeure une des tâches à mener à bien l'an prochain. Pour l'instant, ce sont les conseillers, enseignants ou professionnels souvent en relation avec le droit sur la circulation routière qui en sont les premiers intéressés.

10. DROIT SUR LA CIRCULATION ROUTIERE

Comme mentionné au chapitre précédent, nous attendons toujours l'entrée en vigueur de différents articles se rapportant à l'ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules (OCE) et l'ordonnance sur la circulation routière (OCR). Le 16.3.1989, les cantons et organisations intéressées ont reçu les modifications de chaque ordonnance concernant la construction et l'équipement prévue par l'OCE du 27.8.69. Notre prise de position en la matière est parvenue à l'Office féd. de la police le 6.6.89.

Notre patience, mise à rude épreuve en relation avec cette révision de l'OCE ne devient plus acceptable à la longue de la part de l'OFP. Le 25 septembre 1986, par l'entremise d'un groupe de travail, nous avions fait parvenir les propositions de révision à l'Office fédéral de la Police. Les travaux préliminaires nécessaires à cette démarche ont exigé au moins une année de travaux de la part de ce groupe qui a présenté à l'OFP une documentation fondée et bien établie, facilitant ainsi son travail. Depuis bientôt cinq ans, ce travail traîne et on ne sait toujours pas quand ces documents seront examinés par le Conseil fédéral. Il est frustrant de constater que le Parlement confirme des mesures prises par le Conseil fédéral sans se soucier du plein accord des autorités et de l'administration.

Dans sa prise de position concernant la consultation en matière de formation professionnelle et continue, l'ASETA a confirmé les mesures proposées bien qu'elle ne soit pas directement concernée. Par contre, dans le cadre des examens de conducteurs de cat. G, elle s'efforce d'affirmer sa position.

11. ACTIVITES DES SECTIONS

MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LES SECTIONS

Sections AG	Réunions régionales			Cours techn.			Cours + prép à l'ex.cat.G			Démonstrations			Excursions			Gymkhana tracteurs			TOTAL	
	AG	P	NM	P	NM	P	TJP	NM	P	NM	P	NM	P	NM	P	NM	P	NM	P	NM
AG	1	42	4	160	11	176	210	20	613					1	118	37	1109			
BE	1	125	5	300	1	45	45	124	3273					2	140	133	3883			
BB	1	123	1	25	2	27	54	3	109	1	250	1	49				9	583		
FL	1	42						1	22					1	40	3	104			
FR	1	75	1	25	4	82	82	5	359					1	72	12	613			
GE	1	110														1	110			
GR	1	26			3	24	56							1	75	5	125			
JU	1	40						7	165				1	38		9	243			
LU	1	135	3	210	2	20	20	18	1050	1	300	3	118	1	130	29	1963			
NE	1	60														1	60			
NW	1	36			1	28	14	2	53					1	69	5	186			
OW	1	28						2	85				1	60	1	85	5	258		
SG	1	180	22	1176				25	713				1	41	1	68	50	2178		
SH	1	77			5	66	85	4	84				3	85	1	118	14	430		
SO	1	64						7	189	1	80				1	80	10	413		
SZ	1	50						10	210				1	35		12	295			
TG	1	260			8	83	123	22	417				1	83	1	206	33	1049		
TI	1	20														1	20			
VD	1	75			3	15	15	15	181					3	211	22	482			
VS	1	31								5	89			1	60	7	180			
ZG	1	95	1	45	1	10	10	3	114	2	150	1	54	1	150	10	618			
ZH	1	209	1	92	5	58	78	26	620	5	450			1	120	39	1549			
TOTAL	22	1903	38	2033	46	634	792	294	8257	15	1319	13	563	19	1742	447	16451			

AG = Assemblée générale

TJP = Total journées participants

NM = Nombre de membres

P = participants

Néanmoins, ce tableau ne reflète les activités que du point de vue de leur fréquence : de là, la difficulté d'en évaluer leur succès par sections. La valeur qualitative de chacune de ces manifestations ne peut être appréciée qu'en regard du nombre des participants. D'autre part, il est utile de savoir que le travail des sections confère une base importante pour maintenir et même augmenter l'effectif des membres. En effet, la plupart des sections ne manquent pas de faire de la publicité pour recruter des membres lors de manifestations publiques. Actuellement, le recrutement n'est guère facile pour une organisation dont les activités ont un effet positif aussi bien sur les membres que sur les non-membres.

Notre collaboration avec les sections est excellente. Ceci se base sur une confiance et un respect mutuel de part et d'autre; le Comité directeur saisit chaque occasion afin d'entretenir les contacts personnels.

Nous remercions ici MM. les présidents et gérants pour leur collaboration fructueuse. Les critiques constructives nous réjouissent, de même que la prévenance et et l'estime réciproque.

12. SECRETARIAT CENTRAL

Les personnes suivantes ont été actives pour le SC au cours de l'exercice :

Bühler Werner, directeur
von Atzigen Willi, chef du service technique
Zweifel Ueli, rédacteur responsable de TA et LT
Schmid Hansulrich, chef du centre de cours 1
Bühler Annette, secrétariat
Stalé Franca, traductions 50 %
Frank Charlotte, comptabilité, gestion des adresses (40%)
Bühler Elisabeth, gestion des adresses,
Fehlmann Hansulrich, moniteur, centre 1 (6 mois)
Roth Werner, moniteur, centre 1 (auxiliaire)
Romang Jean-Jacques, chef du centre 2 (env. 2 mois)
Pichonnat Michel, moniteur, centre 2 (env. 2 mois)
Bonjour Pierre, moniteur, centre 2 (auxiliaire jusqu'en fév. 90)
Meyer Frédéric, moniteur, centre 2 (auxiliaire dès déc. 90)

Le directeur ou son remplaçant ont représenté les intérêts de l'ASETA dans les commissions et les organisations suivantes :

- Groupe de travail "OCE" (préparation aux modifications OCE et OAC)
- Groupe de travail "Mécanisation" de la CEA
- Groupe de travail "Carburants de remplacement" (KEA)
- Groupe de travail "Téléphériques militaires (W. von Atzigen)
- Groupe de travail "Rationnement des carburants en agriculture"
- VSM - TC 26, commission technique de la Société suisse des constructeurs de machines pour la normalisation des machines agricoles
- Commission technique du SPAA (présidence)
- Commission féd. pour installations techniques et appareils (EKTEG) représentation de l'agriculture
- Comité central FRS
- Conférence suisse pour la sécurité dans le trafic (SKS)
- SSM, comité de dir. pr l'études des carburants et lubrifiants
- USP, Union suisse des Paysans (grand comité)
- ASCA, Assoc. suisse pr l'encouragement de conseil d'exploitation en agriculture

Construction du nouveau centre de l'association et du centre de cours

Mis à part les tâches usuelles, le secrétariat a consacré beaucoup de temps à la construction du centre. Pendant toute la phase de construction, nous avons pu constater que le bureau d'architecture CALORPLAN AG, Hausen avait établi une planification sérieuse. Dans une phase ultérieure, celle-ci a été appréciée et s'est révélée positive pour nos collaborateurs.

N'oublions pas non plus dans ce contexte de mentionner la phase de construction relativement courte de 8 mois, comptée à partir des travaux de démolition le 3.4., jusqu'au 3.12.90.

Nous remercions à cette occasion les sections qui nous soutiennent financièrement par un prêt à taux réduit d'un montant total de Fr. 300.000.-- Ceci démontre une fois encore la solidarité qui lie les sections à l'association faîtière.

- 1.04.89 Le Comité central décide de soumettre à l'Assemblée des délégués extraordinaire la future construction d'un nouveau centre, à la fois centre de formation et siège de l'ASETA, et charge entretemps, la maison CALORPLAN AG de l'élaboration d'un projet
- 23.06.89 Le projet du CC est approuvé lors de l'Assemblée des délégués extraordinaire: cette derniüre accorde un crédit de construction de Fr. 1.941.000.--. Les sections y participent par un prêt à un taux röduit pour un montant de Fr. 330.000.--
- 23.08.89 Le Comité directeur décide de nommer une commission de construction et consigne ses tâches dans un cahier des charges. Elle se compose des membres suivants CD: MM. H. Uhlmann, Président, K. Schäfer, R. Wyttensbach
- 13.11.89 La commune de Riniken accorde le permis de construire pour le projet et l'autorisation pour la démolition de l'atelier attenant au centre, datant de 1963
- 15.12.89 Remise des travaux du gros oeuvre par le Comité directeur
- 17.01.90 Le dépt cantonal d'assurance argovien rajoute à son autorisation initiale un nombre de mesures complémentaires pour un montant de Fr. 22.000.--
- 26.02.90 Remise de la 2ème tranche des travaux par la commission de construction
- 16.03.90 Clôture prématuée de la saison de cours 1990
- 19.03.90 Déblaïement et démolition des deux constructions par MM. HU Schmid, HU Fehlmann et W. von Atzigen. Tout le matériel réutilisable est remis aux participants de nos cours. Bien que ce matériel soit gratuit, il doit être démonté et transporté par leurs propres soins. Grâce à des travaux effectués par nous-même, le montant final des travaux de déblaïement et autres s'élève à Fr. 20.000.--
- 03.04.90 Démolition du sous-sol et début des travaux de terrassement

- 24.04.90 Acceptation par la commune de la surface du bâtiment. Mise en place des fondations sur une couche isolante
- 19.05.90 Coulage de la dalle en béton
- 18.07.90 Bétonnage du plafond de l'atelier. Maçonnerie du 1er étage
- 7.08.90 Bétonnage du plafond du 1er étage. Maçonnerie du pignon et des parois de l'étage mansardé
- 20.08.90 Elévation de l'étage mansardé. Pose du sapin le 29.09.90
- 1.09.90 Début des travaux: électricité, sanitaires et chauffage
- 3.09.90 Montage de l'isolation du toit. A partir de cet instant, la construction est protégée des intempéries et les travaux intérieurs peuvent être exécutés sans problèmes
- 14.09.90 Fête à la cabane forestière de Riniken avec une trentaine d'ouvriers
- 15.11.90 Achèvement des travaux intérieurs. Aménagement des ateliers
- 3.12.90 Ouverture de la saison : premier cours dans les nouveaux ateliers
- 15.12.90 Déménagement du secrétariat dans les nouveaux bureaux du 1er étage
- 4.01.91 Séance de commission dans la salle de conférence

Au cours de cette première saison de cours, on a pu constater - à part quelques détails, qu'aucune faute grossière n'avait été commise et que les participants, comme leurs moniteurs, se sentent à l'aise dans leur nouvel environnement. Les mêmes constatations ont été faites pour le secrétariat. Après la clôture de la saison de cours, nous achèverons nous-mêmes certains travaux de détail.

13. RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS

Comme les problèmes qui font l'objet des préoccupations des associations professionnelles deviennent de plus en plus complexes une information réciproque est de mise dans bien des domaines. Malheureusement, avec quelques organisations ces contacts laissent à désirer si bien que certaines démarches sont faites parallèlement ce qui coûte temps et argent, donnant en plus l'impression d'un manque d'homogénéité. D'autre part, un échange d'information requiert du temps et demande une certaine portion de générosité et de confiance de la part des personnes concernées.

STATION FED. DE RECHERCHE D'ECONOMIE D'ENTREPRISE ET DE GENIE RURAL, FAT, TAENIKON

Dans divers domaines, la collaboration précieuse qui nous lie à la FAT est devenue une tradition. Elle ne se limite pas seulement aux rapports que nous avons

avec ses collaborateurs qui font partie des 5 commissions techniques de l'ASETA mais trouve son aboutissement dans la publication de ses rapports par les colonnes de nos périodiques.

Dans les domaines techniques, la FAT effectue les ébauches de projets et prépare les documents pour les négociations concernant les lois sur la circulation routière, le coût des machines, la calculation de tarifs et autres.

Nos efforts vont dans le sens de renforcer sans cesse les contacts étroits et précieux qui nous lient afin que chacun en bénéficie. Nous tenons à remercier la direction et ses collaborateurs pour leurs prestations durant cet exercice.

ORGANISATIONS AGRICOLES PROCHES DE L'ASETA

Nous sommes également en contact permanent avec diverses organisations que nous consultons de temps à autre. Nous entretenons de bonnes relations avec les organisations suivantes :

- l'Union suisse des Paysans,
- l'association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles, ASMA, à Berne
- le Service pour la prévention des accidents en agriculture BUL et SPAA
- Bureau de prévention des accidents, Berne
- SAB (Sté suisse d'économie alpestre et du Groupement suisse pour les régions de montagne, Brougg)

14. RELATIONS INTERNATIONALES

Pour des raisons financières et pour cause de participation réduite, la séance du groupe de travail "Mécanisation" planifiée pour 1990 a été annulée. Sur le plan international, on constate de façon évidente que les organisations agricoles ont de plus en plus de peine à financer leur infrastructure. D'un autre côté, on doit aussi constater qu'en relation aux préparations de la CE, on observe un "tourisme de fonctionnaire" dans certains domaines qui prend des proportions effarantes. La CEA qui se débat également dans des difficultés financières veut aussi rationaliser le travail de ses organes. Ainsi, les deux groupes de travail "mécanisation" et "Energie" se sont unifiés. Ce nouveau groupe de travail, dans sa composition actuelle tiendra sa première séance au cours de l'année 1991. Bien que les questions d'énergie prennent une importance considérable, nous serons attentifs à ce que les questions générales de mécanisation ne soient pas laissées pour compte, particulièrement celles touchant à la coordination de la loi sur la circulation routière.

D'autres contacts ont été entretenus avec les organisations et les services étrangers suivants :

Landmaschinen- und Ackerschleppervereinigung, LAV, Frankfurt am Main; Verband der Landwirtschaftskammern, Bonn; Deutsche Landwirtschaftsgesellschaft, DLG, Frankfurt am Main; DEULA-Schulen, etc.

15. QUESTIONS FINANCIERES

Les comptes font l'objet d'un rapport séparé. Grâce à une utilisation parcimonieuse des moyens à notre disposition, les comptes 1990 ont été bouclés par une augmentation du fonds de construction de Fr. 100.000.--

Les cotisations des membres a passé de Fr. 17.50 par membre à Fr. 20.-et ont rapporté Fr. 718'632.-- (abonnement au périodique inclu). Le total des charges s'élève à Fr. 1'405'310.10 et le capital atteint Fr.275'646.97.

16. CONCLUSIONS

Le présent rapport d'activité démontre à nouveau le souci que prennent les responsables des diverses commissions de l'ASETA à traiter les questions qui leur sont propres. Pourtant, bien que nos activités ne soient décrites que dans les grandes lignes, nos membres pourront constater que nous nous efforçons, malgré un personnel restreint, de poursuivre nos buts et de gérer au mieux les finances de l'association. Les conditions de travail pour notre personnel étant optimales dans le nouveau centre, nous sommes convaincus que ceci contribuera à améliorer la qualités des services que nous offrons à nos membres.

Nous ne voulons conclure ce rapport sans remercier nos membres pour leur fidélité. Nos remerciements s'adressent aussi aux autorités, offices fédéraux et organisations pour la collaboration et la compréhension qu'ils nous apportent. Nous exprimons tout particulièrement notre gratitude aux présidents, gérants, membres de comités de sections et membres des commissions de l'association centrale et, cette année, nous ne voulons omettre d'adresser nos remerciements à tous ceux qui ont participé à la construction du nouveau centre ASETA.

Pour clore, nous désirons remercier les collaborateurs des centres de cours, de la rédaction de notre périodique et le personnel du secrétariat central pour leur engagement personnel et leur précieuse collaboration, tout spécialement pendant cette phase de construction.

Bonau et Riniken, le 3 mai 1991

ASSOCIATION SUISSE POUR L'EQUIPEMENT
TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE - ASETA -

Le président central : H. Uhlmann

Le directeur : W. Bühler

Véhicules agricoles à moteur 1990

Nouveaux véhicules agricoles mis en circulation d'après la marque et le genre du véhicule

Marque	Tracteurs				Chariots à moteur			
	1989		1990		1989		1990	
	Nombre	%	Part	%	Nombre	%	Part	%
AEBI	-	-	1	0,03	506	29,3	468	28,96
AGRIFULL	21	0,45	40	1,12	-	-	-	-
BUCHER	33	0,71	78	2,18	156	9,0	121	7,48
CARRARO	46	0,99	23	0,64	-	-	-	-
CARRARO A.	115	2,48	107	3,00	-	-	-	-
CASE-INTERNATIONAL	356	7,67	226	6,33	-	-	1	0,06
DEUTZ-FAHR	258	5,56	202	5,66	-	-	1	0,06
FENDT	460	9,91	322	9,02	36	2,1	24	1,48
FERRARI	11	0,24	21	0,58	-	-	1	0,06
FIAT	660	14,22	515	14,44	1	0,05	1	0,06
FORD	304	6,55	196	5,49	-	-	-	-
GOLDONI	5	0,11	6	0,16	-	-	1	0,06
HOLDER	5	0,11	10	0,28	1	0,05	2	0,12
HÜRLIMANN	475	10,23	383	10,74	-	-	-	-
JOHN-DEERE	385	7,71	260	7,29	11	0,63	9	0,55
ISEKI	8	0,17	3	0,08	2	0,1	1	0,06
KUBOTA	8	0,17	3	0,08	14	0,81	6	0,37
LADA	-	-			50	2,9	37	2,28
LAMBORGHINI	136	2,93	63	1,76	-	-	-	-
LANDINI	142	3,06	99	2,77	-	-	-	-
LINDNER	8	0,17	17	0,47	3	0,17	2	0,12
MAHLER	4	0,08	9	0,25	-	-	-	-
MASSEY-FERGUSON	308	6,63	342	9,59	-	-	1	0,06
MB-TRAC	1	0,02	5	0,14	32	1,85	15	0,92
NUSSMÜLLER	-	-	-	-	35	2,02	60	3,71
RAPID	53	1,14	50	1,40	114	6,6	98	6,06
RASANT	-	-	1	0,03	15	0,86	29	1,79
REFORM	1	0,02	3	0,08	652	37,7	617	38,18
RENAULT	134	2,89	86	2,41	-	-	-	-
SAME	218	4,70	148	4,15	-	-	-	-
STEYR	329	7,09	250	7,01	1	0,05	1	0,06
SUZUKI	1	0,02	-	-	31	1,8	62	3,83
THOMAS SCHILTER	1	0,02	-	-	28	1,62	24	1,48
UTB	34	0,73	18	0,50	-	-	-	-
VALPADANA	5	0,11	18	0,50	-	-	2	0,12
ZETOR	71	1,53	37	1,03	-	-	-	-
UEBRIGE	45	-	24	-	40	-	32	-
TOTAL	4641		3566		1728		1616	

Nouveaux véhicules agricoles mis en circulation d'après leur pays d'origine

	Tracteurs				Chariots à moteur			
	1989		1990		1989		1990	
	Nombre	%	Part	%	Nombre	%	Part	%
Allemagne	1357	29,23	832	23,33	77	4,45	50	3,09
France	272	5,86	214	6,00	-	-	1	0,06
Grande-Bretagne	565	12,17	578	16,20	-	-	-	-
Italie	1372	29,56	1055	29,58	10	0,58	9	0,55
Japon	34	0,73	20	0,56	53	3,06	76	4,70
Autriche	338	7,28	271	7,59	706	40,85	709	43,78
Roumanie	34	0,73	18	0,50	-	-	-	-
Suisse	571	12,30	524	14,69	815	47,16	720	44,55
Tchécoslovaquie	71	1,53	37	1,03	-	-	-	-
UDSSR	-	-	-	-	50	2,89	37	2,28
Etats-Unis	8	0,17	11	0,30	9	0,52	8	0,49
Autres pays	19		6		8		6	
TOTAL	4641		3566		1728		1616	

Nouveaux véhicules agricoles mis en circulation d'après les diverses catégories existantes:

	1980	1985	1987	1988	1989	1990
- Tracteurs agricoles	4599	4216	3845	4144	4641	3566
- Chariots de travail agricoles					153	145
- Chariots à moteur agricoles					1728	1616
- Monoaxes agricoles					179	107

Source: Dépt. fédérale de la statistique, section circulation
Tabelle OAB Anné 1989 / 1990

Equipement technique de l'agriculture, par cantons, en 1985

Kantone / Cantons Berggebiet Zone de montagne	Motoren und Motorfahrzeuge Moteurs et véhicules à moteur				Maschinen und Geräte Machines et appareils					Silobehälter für Grünfutter ⁴⁾	
	Vierrad- und Raupen- traktoren ¹⁾	Einachs- traktoren, Motormäher	Jeeps, Land- rover, Unimog	Trans- porter und Selbst- fahrlade- wagen ²⁾	Selbst- lade- wagen, gezogene	Mäh- drescher	Heube- lüftungs- anlagen	Melk- anlagen	Ablade- förder- gebläse ³⁾	Betriebe mit Silo- behälter	Fassung in m ³
					Remor- ques auto- char- geuses	Mols- son- neuses bat- teuses	Instal- lations de sé- chage en grange	Instal- lations de traite méca- nique		Explor. dispo- sant de silos	Conte- nance en m ³
Zürich	10 168	7 135	362	395	5 195	406	2 596	3 700	4 186	3 440	537 860
davon Berggebiet	444	710	57	174	274	—	297	296	339	160	13 334
Bern	18 267	22 448	2 087	6 348	9 917	746	6 050	12 891	11 381	7 920	810 184
davon Berggebiet	5 247	12 886	1 606	5 606	2 814	102	3 212	6 382	5 830	4 003	274 403
Luzern	8 531	8 156	469	1 752	5 166	104	4 963	5 439	3 728	2 449	308 941
davon Berggebiet	1 531	3 258	379	1 394	929	4	1 614	1 735	1 347	803	50 702
Uri	216	1 204	22	718	150	—	1 086	356	534	404	18 772
davon Berggebiet	96	1 035	19	688	60	—	929	258	439	311	12 080
Schwyz	1 859	3 543	198	1 551	1 066	4	2 127	1 501	1 564	1 567	113 127
davon Berggebiet	887	2 554	147	1 403	448	1	1 464	923	1 078	1 145	70 870
Obwalden	508	1 481	29	816	317	—	1 091	736	778	478	26 012
davon Berggebiet	274	1 168	25	755	137	—	853	555	574	398	19 948
Nidwalden	383	996	20	672	190	—	775	496	476	343	20 077
davon Berggebiet	195	780	20	624	73	—	612	374	360	267	14 410
Glarus	343	996	96	390	201	—	307	358	593	329	23 359
davon Berggebiet	175	853	80	376	104	—	238	273	496	269	15 802
Zug	1 112	1 079	62	237	649	9	622	638	385	579	92 844
davon Berggebiet	434	622	37	208	262	3	336	325	166	268	28 017
Fribourg	8 420	3 736	480	486	3 445	452	1 869	4 100	2 629	1 216	238 608
dont zone de montagne	1 961	1 237	289	288	949	9	641	1 258	875	207	32 003
Solothurn	3 420	2 495	146	212	1 875	235	635	1 517	1 480	1 347	204 443
davon Berggebiet	495	511	68	155	300	6	193	332	299	279	35 920
Basel-Stadt	43	30	2	1	14	2	4	10	4	7	1 615
Basel-Landschaft	2 044	1 756	91	114	1 246	99	670	817	883	779	113 064
davon Berggebiet	210	221	25	37	141	2	127	135	136	121	17 704
Schaffhausen	1 747	791	36	18	735	171	276	405	604	489	96 595
davon Berggebiet	2	1	—	—	1	—	—	1	1	—	—
Appenzell A. Rh.	693	1 639	68	560	449	—	830	829	1 205	708	52 149
davon Berggebiet	670	1 608	68	554	431	—	807	811	1 185	693	50 608
Appenzell I. Rh.	444	1 045	48	327	302	—	583	627	785	695	46 349
davon Berggebiet	444	1 045	48	327	302	—	583	627	785	695	46 349
St. Gallen	6 956	8 274	386	2 204	4 162	40	4 784	4 918	5 214	2 449	275 899
davon Berggebiet	1 568	3 897	228	1 866	868	2	1 800	1 985	2 444	1 178	90 917
Graubünden	2 053	5 588	450	3 161	823	40	2 303	2 370	3 002	1 604	143 543
davon Berggebiet	1 553	5 225	389	3 112	615	25	2 198	2 189	2 834	1 442	107 918
Aargau	8 501	6 554	192	342	4 663	343	2 047	3 168	3 733	2 808	496 446
davon Berggebiet	92	95	4	21	54	4	24	41	53	48	7 820
Thurgau	7 425	4 418	123	110	4 191	175	3 397	3 211	3 090	1 137	190 129
davon Berggebiet	102	140	8	40	58	—	103	76	70	9	802
Ticino	1 775	1 363	188	218	278	40	221	363	67	195	27 446
dont zone de montagne	979	933	139	190	171	22	198	242	50	101	9 552
Vaud	11 056	3 107	842	725	2 124	1 152	848	3 657	1 460	2 054	440 521
dont zone de montagne	1 129	862	235	380	293	46	301	794	559	315	46 193
Valais	2 849	4 749	1 042	1 930	380	68	386	858	1 384	229	44 872
dont zone de montagne	1 218	4 076	660	1 802	240	30	364	716	1 254	122	13 913
Neuchâtel	2 485	727	261	85	731	110	223	1 017	466	553	104 361
dont zone de montagne	1 796	509	193	60	569	44	187	806	389	355	54 013
Genève	1 352	121	108	29	39	151	6	66	9	79	21 688
Jura	2 664	916	132	107	1 016	246	255	1 164	513	893	196 653
dont zone de montagne	1 304	531	104	73	576	45	170	622	316	481	76 761
Schweiz / Suisse	105 314	94 347	7 940	23 508	49 324	4 593	38 954	55 212	50 153	34 751	4645 557
davon Berggebiet	22 806	44 757	4 828	20 133	10 669	345	17 251	21 756	21 879	13 670	1090 039

¹⁾ Tracteurs à 4 roues ou à chenilles

²⁾ Transporteurs et autochargeuses (automotrices)

³⁾ Aéro-engrangeurs

⁴⁾ Silos à fourrages verts

**Durch die Zählungen von 1975, 1980 und 1985 erfasste Motoren,
Geräte und Maschinen**
**Moteurs, instruments et machines dénombrés par les recensements
de 1975, 1980 et 1985**

Motoren, Geräte, Maschinen	1975	1980	1985	Moteurs, instruments, machines
Vierrad- und Raupentraktoren	83 860	94 717	105 314	Tracteurs à 4 roues et à chenilles
Jeeps, Landrover, Unimog	6 290	6 869	7 940	Jeeps, Landrover, Unimog
Einachstraktoren, Motormäher	100 819	103 304	94 347	Tracteurs monoaxes, motofauch.
Transporter ¹	7 905	8 927	7 303	Transporteurs ¹
Selbstfahrladewagen ²	11 544	13 957	16 205	Autochargeuses automotrices ²
Gezogene Ladewagen	45 624	48 402	49 324	Remorques autochargeuses
Zapfwellenanhänger ³	16 638	.	12 684	Chars à prise de force ³
Einachsanhänger ⁴	.	.	46 600	Chars à 2 roues ⁴
Zweiachsanhänger	.	.	77 075	Chars à 4 roues
Seilwinden für Feld- od. Waldarb.	15 994	16 599	15 872	Treuils p. trav. agr. ou forest.
Gezogene Heuerntemaschinen	.	.	99 727	Faneuses à accoupler
Selbstfahrende Heuerntemaschinen	20 754	16 840	13 205	Faneuses automotrices
Pflanzenschutzspritzen ⁵	22 664	25 706	25 003	Pulvérif. p. prot. d. plant. ⁵
Selbstfahrende Mähdrescher	4 180	4 221	4 058	Moissonneuses-batteuses automotr.
Angebaute und gezogene Mähdrescher	846	900	535	Moissonneuses-batteuses tractées
Maispfückvorsätze für Mähdrescher	.	.	321	Becs à mais pour moiss.-batt.
Maispfückdrescher	.	.	126	Moissonneuses automotr. pour maïs
Einscharige Anbaupflüge	27 589	24 306	17 304	Charrues pour tracteur, monosocs
Mehrscharige Anbaupflüge	10 267	15 654	19 051	Charrues pour tracteur, polysocs
Bodenfräsen mit eigenem Motor	11 295	14 684	10 928	Motoculteurs ayant leur propre mot.
Bodenbearb.geräte, Zapfw.antrieb ³	.	.	3 138	Cultivateurs à prise de force ³
Bodenbearb.geräte, Zapfw.antrieb ⁴	.	.	24 871	Cultivateurs à prise de force ⁴
Traktoranbausämaschinen	12 926	15 061	16 766	Semoirs portés
Einzelkornsämaschinen	1 908	2 452	2 920	Semoirs de précision
Kartoffellegemasch., Handeinl.	6 745	7 607	6 878	Planteuses de p.d.t., manuelles
Kartoffellegeautomaten	.	735	993	Planteuses de p.d.t., automat.
Mineraldüngerstreuer	24 357	31 047	33 524	Distributeurs d'engrais minéraux
Mistladekrane	6 073	8 034	10 222	Grues à fumier
Frontlader	.	.	5 728	Chargeurs frontaux
Gezogene Miststreuer	25 305	28 054	25 564	Epandeuses de fumier, tractées
Saug- und Druckfässer	19 725	26 795	29 558	Citernes à pression pour purinage
Verschlauchungsanlagen	.	.	20 354	Inst. d'épand. de lis. p. tuyaux
Messermähwerke ⁴	.	.	10 369	Faucheuses pour tracteur à 2 essieux
Kreiselmäher	13 054	21 295	24 806	Faucheuses rotatives
Mähaufbereiter	1 362	3 254	7 813	Faucheuses conditionneuses
Sammelpressen	10 575	10 897	11 045	Ramasseuses-presses
Kartoffelvorratsroder	.	.	3 746	Arracheuses-aligneuses de p.d.t.
Siebkorbsammelroder	.	.	3 665	Arracheuses-ramasseuses de p.d.t.
Kartoffelvollernter	7 766	4 590	3 417	Récolteuses intégrales de p.d.t.
Rübenvollernter	.	845	1 153	Récolt. intégrales de bettraves
Gezogene Feldhäcksler	3 073	2 628	1 558	Hacheuses-chageuses tractées
Anbaumaischäksler	4 450	7 338	8 743	Récolt. de maïs fourrage portées
Abladefördergebläse	33 709	41 131	50 153	Aéro-engrangeurs
Elevat., Förderbänder, -schnecken	9 839	11 225	12 695	Elévat., transp. à ruban, à vis sans fin
Greiferscheunen	.	.	1 079	2 918 Ponts roulants (griffes p. four., paille)
Heubelüftungsanlagen	25 107	34 308	38 954	Installations de séchage du foin
Eimermelkanlagen	42 337	50 162	51 614	Inst. de traite méc. par pot
Rohrmelkanlagen	1 357	1 791	3 029	Inst. de traite méc. par conduites
Melkstände für Laufställe	.	.	569	Stalles de traite pour stab. libre
Milchkammern	7 891	11 665	18 279	Chambres à lait
Warmwasser in Milchkammer o. Stall	14 250	22 269	27 218	Inst. d'eau chaude (ch. à lait étables)
Mechanische Fütterungsanlagen ⁶	222	362	332	Distrib. mécan. des fourrages ⁶
Mechanische Entmistungsanlagen ⁶	1 974	3 294	4 616	Evacuateurs de fumier ⁶
Schwemm- und Treibentmistungen	7 675	12 130	15 827	Install. pour lisier flottant
Biogasanlagen	.	.	130	Installation de biogaz
Sonnenkollektoranlagen	.	.	652	Install. de panneaux solaires

¹ ohne Selbstladevorrichtung

² sowie Transporter mit Selbstladevorrichtung

³ für Einachstraktoren

⁴ für Vierradtraktoren

⁵ selbstfahrend oder gezogen

⁶ für Rindvieh

¹ sans dispositif autochargeur

² ainsi que transporteurs avec dispositif autochargeur

³ pour monoaxe

⁴ pour tracteur à 2 essieux

⁵ à prise de force ou tractés

⁶ pour bovin

Verwendung von Melkmaschinen und Bestand an Traktoren
Utilisation de machines à traire et nombre de tracteurs

Kantone Cantons	Betriebe mit Melkanlagen Exploitations disposant d'une installation de traite			Kühe der Betriebe mit Melkanlagen Vaches de ces exploitations		Vierrad- und Raupentraktoren Tracteurs à 2 essieux et à chenilles			
	1980 ¹	Anzahl Nombre	in % der Betriebe mit Rindvieh en % des expl. ayant des bovins	Stück Nombre	in % des gesamten Kuhbestandes en % de l'effectif total des vaches	gemäss den Eidg. Zählungen ¹ selon les recensements fédéraux ¹		gemäss Eidg. Motorfahrzeugregister ² selon registre fédéral des véhicules à moteur ²	
						1980	1985	1984	1985
ZH	3 807	3 606	79,9	51 938	93,4	9 359	10 168	9 430	10 933
BE	11 181	12 651	73,4	143 393	87,5	16 323	18 267	18 391	19 883
LU	5 178	5 352	83,1	83 914	92,6	7 544	8 531	7 838	8 144
UR	210	347	43,2	3 572	61,5	168	216	161	165
SZ	1 180	1 455	66,0	18 934	82,1	1 554	1 859	1 647	1 729
OW	590	723	75,2	8 844	86,1	426	508	455	510
NW	426	494	79,9	6 943	90,9	320	383	306	323
GL	244	351	58,1	4 928	73,2	302	343	335	343
ZG	639	635	88,3	11 747	95,8	982	1 112	1 013	1 049
FR	3 926	3 930	81,6	61 207	93,4	7 922	8 420	8 701	8 681
SO	1 519	1 484	79,1	20 413	92,9	3 134	3 420	3 299	3 368
BS	9	8	88,9	162	100,0	37	43	73	83
BL	795	799	78,8	11 323	93,8	1 857	2 044	1 916	2 168
SH	421	389	71,6	4 909	92,5	1 644	1 747	1 543	1 646
AR	636	800	72,7	11 458	86,2	562	693	706	729
AI	539	621	79,5	7 654	87,7	325	444	365	397
SG	4 385	4 778	78,4	72 238	90,8	6 214	6 956	6 859	7 186
GR	1 916	2 333	64,0	18 848	79,6	1 693	2 053	1 931	2 008
AG	3 164	3 112	74,6	43 018	92,3	7 871	8 501	9 078	9 289
TG	3 292	3 097	89,1	53 230	96,2	6 774	7 425	6 786	7 027
TI	281	353	34,7	4 065	63,1	1 520	1 775	1 906	2 017
VD	3 570	3 505	79,2	52 220	93,3	9 996	11 056	11 526	11 781
VS	687	827	25,5	7 152	54,0	2 342	2 849	2 994	3 471
NE	938	979	83,2	16 981	93,8	2 236	2 485	2 228	2 307
GE	64	60	56,6	1 017	86,8	1 197	1 352	1 352	1 410
JU	1 068	1 144	78,1	18 702	90,2	2 415	2 664	2 654	2 876
CH	50 665	53 833	73,7	738 810	89,7	94 717	105 314	103 493	109 523

¹ Eidg. Betriebs- und Landwirtschaftszählungen

² Bundesamt für Transporttruppen

¹ Recensements fédéraux des entreprises et de l'agriculture

² Office fédéral des troupes de transport

Landwirtschaftliche Zugkräfte — Forces de traction agricoles

Jahre Années	Besitzer und Bestand tierischer Zugkräfte ¹ Possesseurs et effectif d'animaux de trait ¹					Motorische Zugkräfte, Anzahl ² Forces de traction à moteur, nombre ²			
	Pferde- und Rindviehbesitzer Possesseurs de chevaux et de bovins			Bestand an Zugkräften (ohne Kühe u. Rinder) Forces de traction (sans vaches et génisses)		Vierrad- und Raupentraktoren	Jeeps, Land-rover, Unimog	Trans-porter, Selbst-fahrlade-wagen	Einachs-traktoren, Motor-mäher
	Besitzer von Pferden Possesseurs de chevaux	davon Besitzer von 1 Pferd dont possesseurs d'un cheval	Rindviehbesitzer ohne Pferde Possesseurs de bétail bovin sans chevaux	Arbeitspferde (über 3 1/4 J.) u. Zuchtstuten	Ochsen (über 2 Jahre) Chevaux de trait (plus de 3 1/4 ans) et juments d'élevage	Tracteurs de marque et autos transformées	Jeeps, Land-rover, Unimog	Trans-porteurs, auto-chageuses auto-motrices	Tracteurs monoaxes et moto-faucheuses
1969	33 100			48 320		71 253	6 811	8 268	106 104
1973	26 677	17 667	76 277	38 633	629				
1975	24 650			37 950		83 860	6 290	19 449	100 819
1978	20 343	11 757	71 154	35 449	621				
1980	19 300			35 640		94 717	6 869	22 884	103 786
1983	17 662	8 959	64 313	35 692	443				
1984	18 200			35 240					
1985	17 600			34 580		105 314	7 940	23 508	94 347
1986	17 800			34 200					

¹ Eidg. Viehzählungen

² Eidg. Betriebs- bzw. Landwirtschaftszählungen

¹ Recensements fédéraux du bétail

² Recensements fédéraux des entreprises et de l'agriculture

Quelques résultats des exploitations agricoles 1975, 1980, 1985

Merkmale	1975	1980	1985	Veränderung/Modification				Caractéristiques	
				1975–1980		1980–1985			
				absolut	%	absolut	%		
Landwirtschaftsbetriebe, Total mit einer Kulturlfläche von ha	133 126	125 274	119 731	– 7 852	– 6	– 5 543	– 4	Nombre d'exploitations agricoles, total dont la surface productive mesure ha	
0 – 1.....	27 429	27 094	27 682	– 335	– 1	588	2	0 – 1	
1.01 – 5.....	30 080	25 571	22 401	– 4 509	– 15	– 3 170	– 12	1.01 – 5	
5.01 – 10.....	24 580	20 158	17 489	– 4 422	– 18	– 2 669	– 13	5.01 – 10	
10.01 – 20.....	36 125	34 638	32 941	– 1 487	– 4	– 1 697	– 5	10.01 – 20	
20.01 – 50.....	14 069	16 783	18 141	2 714	19	1 358	8	20.01 – 50	
50.01 +.....	843	1 030	1 077	187	22	47	5	50.01 +	
Betriebe von hauptberuflichen Landwirten, Total mit einer Kulturlfläche von ha	76 873	72 298	68 356	– 4 575	– 6	– 3 942	– 5	Exploitations d'agriculteurs à titre principal, total dont la surface productive mesure ha	
0 – 1.....	914	756	829	– 158	– 17	73	10	0 – 1	
1.01 – 5.....	5 696	4 528	3 842	– 1 168	– 21	– 686	– 15	1.01 – 5	
5.01 – 10.....	20 334	15 842	12 982	– 4 492	– 22	– 2 860	– 18	5.01 – 10	
10.01 – 20.....	35 233	33 555	31 681	– 1 678	– 5	– 1 874	– 6	10.01 – 20	
20.01 – 50.....	13 877	16 609	17 957	2 732	20	1 348	8	20.01 – 50	
50.01 +.....	819	1 008	1 065	189	23	57	6	50.01 +	
Landwirtschaftliche Nutzfläche Je Betrieb, Aren: – Landwirtschaftsbetriebe Insgesamt	865	942	983	77	9	41	4	Surface agricole utile par exploitation, ares: – Exploitations agricoles, en tout	
– Betriebe von hauptberuflichen Landwirten	1 327	1 458	1 536	131	10	78	5	– Exploitations des agriculteurs à titre princ.	
– Betriebe von nebenberuflichen Landwirten	192	196	199	4	2	3	2	– Exploitations des agriculteurs à titre accessoire	
Rindvieh: Anzahl Betriebe	89 818	80 827	73 063	– 8 991	– 10	– 7 764	– 10	Bovins: Nombre d'exploit.	
Bestand.....	1 862 306	1 919 570	1 857 342	57 264	3	– 62 228	– 3	Cheptel	
Kühe: Anzahl Betriebe	86 277	77 384	69 849	– 8 893	– 10	– 7 535	– 10	Vaches: Nombre d'exploit.	
Bestand.....	872 348	873 757	823 683	1 409	0	– 50 074	– 6	Cheptel	
Schafe: Anzahl Betriebe	20 858	20 767	20 654	– 91	0	– 113	– 1	Moutons: Nombre d'exploit.	
Bestand.....	328 071	325 270	322 627	– 2 801	– 1	– 2 643	– 1	Cheptel	
Schweine: Anzahl Betriebe	59 453	46 778	38 096	– 12 675	– 21	– 8 682	– 19	Porcs: Nombre d'exploit.	
Bestand.....	1 964 383	2 130 500	1 991 176	166 117	8	– 139 324	– 7	Cheptel	
Arbeitskräfte, Insgesamt	359 051	331 895	314 073	– 27 156	– 8	– 17 822	– 5	Main-d'œuvre, en tout	
Männer	218 472	203 594	194 218	– 14 878	– 7	– 9 376	– 5	Hommes	
Frauen	140 579	128 301	119 855	– 12 278	– 9	– 8 446	– 7	Femmes	
Ständige Arbeitskräfte, Total	147 921	138 076	129 559	– 9 845	– 7	– 8 517	– 6	Personnel permanent, total	
Männer	131 383	121 372	113 748	– 10 011	– 8	– 7 624	– 6	Hommes	
Frauen	16 538	16 704	15 811	166	1	– 893	– 5	Femmes	
Gelegentl. Arbeitskräfte, Total	211 130	193 819	184 514	– 17 311	– 8	– 9 305	– 5	Personnel temporaire, total	
Männer	87 089	82 222	80 470	– 4 867	– 6	– 1 752	– 2	Hommes	
Frauen	124 041	111 597	104 044	– 12 444	– 10	– 7 553	– 7	Femmes	
Vierrad- und Raupentraktoren (ohne Jeeps)	83 860	94 717	105 314	10 857	13	10 597	11	Tracteurs à deux essieux ou à chenilles (Jeeps non compr.)	
Jeeps, Landrover, Unimog	6 290	6 869	7 940	579	9	1 071	16	Jeeps, Landrover, Unimog	
Transporter ohne Ladegerät	7 905	8 927	7 303	1 022	13	– 1 624	– 18	Transporteurs sans dispositif autochargeur	
Transporter mit Ladegerät und Selbstfahrladewagen	11 544	13 957	16 205	2 413	21	2 248	16	Transporteurs avec dispositif autoch. et autochargeuses	
Gezogene Ladewagen	45 624	48 402	94 324	2 778	6	922	2	Chars autochargeurs tractés	
Einachstraktoren u. Motormäher ..	100 819	103 304	94 347	2 485	2	– 8 957	– 9	Tracteurs monoaxes et motofaucheuses	
Saug- und Druckflässer	19 725	26 795	29 558	7 070	36	2 763	10	Cternes à pression pour purinage	
Schwemmentlastungsanlagen	7 675	12 130	15 827	4 455	58	3 697	30	Installations pour liser flottant	
Betriebe mit Melkanlagen	42 806	50 665	53 833	7 859	18	3 168	6	Exploitations avec installations de traite mécanique	
Betriebe mit Heubelüftung	22 910	30 572	34 134	7 662	33	3 562	12	Exploitations avec installations de séchage en grange	
Silobehälter: Anzahl Betriebe	33 233	35 305	34 751	2 072	6	– 554	– 2	Silos: Nombre d'exploitations	
Fassungsraum, m³ ..	3218 198	4 165 326	4 645 557	947 128	29	480 231	12	Capacité, m³	

Les surfaces des cultures les plus importantes de 1955 à 1985

Flächenangaben in Hektaren Surfaces en hectares					<i>Culture principale</i>
1955	1965	1975	1980	1985	
1 109 304	1 080 429	1 055 627	1 086 060	1 076 339	Surface agricole utile ¹ (sans les alpages)
207 693	162 394	132 198	125 118	118 528	Nombre d'exploitations
259 820	248 901	262 530	274 956	287 049	Terres ouvertes
179 288	116 735	79 536	71 317	62 225	Nombre d'exploitations
170 440	173 683	177 803	176 942	183 918	Céréales, total
117 424	78 145	53 031	48 134	44 790	Nombre d'exploitations
123 500	125 954	96 167	98 678	100 805	Céréales panifiables
46 940	47 727	81 636	78 264	83 113	Céréales fourragères
50 997	37 203	23 811	23 664	20 063	Pommes de terre
5 520	8 372	10 641	13 075	14 247	Betteraves sucrières
13 956	8 180	2 636	1 853	2 575	Betteraves fourragères
11 642	8 659	9 154	8 196	7 891	Légumes de pleine terre, total
2 968	5 226	27 119	37 412	42 218	Maïs à ensiler
4 297	7 578	11 366	13 814	16 136	Autres cultures des champs, total
149 649	124 790	102 634	106 406	117 745	Prairies artificielles
669 714	676 765	660 776	675 191	642 194	Prés naturels et pâturages (sans les alpages)
11 558	10 355	11 563	12 327	13 450	Vigne
*	4 181	7 264	7 673	7 229	Cultures fruitières intensives
13 810	10 840	6 712	5 688	4 246	Marais à litière
3 122	4 597	4 148	3 819	4 427	Autres terrains de culture

1 Y compris le terrain utilisé pour l'horticulture
Y compris le terrain situé à l'étranger

Office fédéral de la statistique, Agriculture et sylviculture

Indice des prix des agents de la production agricole

Index 1976 = 100 Indice 1976 = 100							<i>Agents de production</i>
1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	
109,1	111,3	115,3	117,1	119,4	123,0	125,9	Denrées fourragères
93,7	98,8	102,7	110,6	114,9	114,2	114,3	Semences
88,1	92,3	97,5	101,0	103,6	107,2	109,3	Substances fongicides et antiparasitaires
95,8	104,6	110,3	107,5	105,2	111,5	114,2	Engrais
136,7	152,1	151,9	144,4	148,1	156,3	111,4	Carburants
104,3	105,5	109,0	111,4	115,2	117,1	119,9	Électricité
118,5	133,7	146,2	152,0	179,5	198,3	205,0	Assurances
108,3	115,3	121,8	126,2	128,5	136,9	140,2	Instruments et machines
110,6	119,4	127,8	131,8	131,9	139,0	142,2	Constructions
73,7	87,8	101,3	95,1	93,2	93,2	92,7	Taux pour hypothèque de 1 ^{er} rang
115,9	126,7	132,4	137,9	141,9	148,2	152,4	Main-d'œuvre non familiale

Secrétariat des paysans suisses

Exploitations agricoles occupant du personnel qualifié, par cantons, en 1985

Betriebe mit einer Kulturlfläche von ... ha Kantone Exploit. dont la surface productive mesure ... ha Cantons	Betriebe von hauptberuflichen Landwirten mit Männern, die ... absolvierten Exploitations d'agriculteurs à titre principal occupant des hommes qui ont fait ...					Betriebe von nebenberuflichen Landwirten mit Männern, die ... absolvierten Exploitations d'agriculteurs à titre accessoire occupant des hommes qui ont fait ...				
	die Lehr- lings- prüfung	die Fach- schule	die Fähig- keits- prüfung	die Meister- prüfung	eine od. mehrere dieser Prüf. od. Schulen	die Lehr- lings- prüfung	die Fach- schule	die Fähig- keits- prüfung	die Meister- prüfung	eine od. mehrere dieser Prüf. od. Schulen
	l'examen de fin d'appren- tissage	une école spécia- lisée	l'examen de capacité	l'examen de maîtrise	une ou plusieurs de ces examens ou écoles	l'examen de fin d'appren- tissage	une école spécia- lisée	l'examen de capa- cités	l'examen de maîtrise	une ou plusieurs de ces examens ou écoles
Schweiz / Suisse	20218	27 865	18 992	5548	35 025	1567	2891	1318	370	4053
0 – 0,25	60	88	61	29	111	136	202	97	40	313
0,26– 0,50	17	24	10	5	30	119	218	99	34	332
0,51– 1	22	47	25	14	62	139	303	110	41	414
1,01– 2	110	229	95	38	292	187	399	167	46	563
2,01– 3	120	212	84	44	267	152	288	132	32	420
3,01– 5	266	446	217	70	601	227	421	191	39	601
5,01– 10	1847	2811	1504	214	3850	339	638	276	57	859
10,01– 15	4568	6653	4234	762	8474	157	279	153	45	356
15,01– 20	4948	6748	4814	1237	8371	51	78	44	17	106
20,01– 30	5350	7031	5194	1771	8544	45	51	34	15	67
30,01– 50	2363	2919	2234	1045	3620	13	12	13	3	20
50,01– 70	368	444	349	197	553	2	2	2	1	2
70,01–100	116	145	114	69	174	—	—	—	—	—
100,01–200	50	55	46	40	62	—	—	—	—	—
200,01+	13	13	11	13	14	—	—	—	—	—
Zürich	1966	2955	1913	561	3378	182	460	192	55	579
Bern	5960	5613	4723	1472	7833	403	401	261	67	676
Luzern	1815	2943	1927	580	3501	79	174	85	21	212
Uri	56	149	69	8	181	4	26	10	2	31
Schwyz	201	478	249	47	574	8	27	7	4	34
Obwalden	88	249	137	24	309	3	7	4	1	15
Nidwalden	81	148	92	20	192	5	10	6	—	12
Glarus	61	153	52	9	184	5	13	5	1	19
Zug	183	421	264	61	477	3	21	9	4	26
Fribourg	856	1158	1152	368	1815	38	44	38	22	87
Solothurn	656	936	731	197	1133	42	80	38	6	108
Basel-Stadt	11	12	11	8	12	1	1	1	—	2
Basel-Landschaft ..	386	567	416	119	687	26	57	26	5	79
Schaffhausen	294	459	318	86	505	35	112	31	11	127
Appenzell A. Rh.	126	167	132	25	209	15	15	11	3	23
Appenzell I. Rh.	61	61	46	4	111	3	4	2	—	5
St. Gallen	1026	1820	1063	248	2191	53	162	68	18	196
Graubünden	593	1137	610	101	1354	46	126	47	7	181
Aargau	1451	2221	1584	339	2670	151	332	161	28	426
Thurgau	1522	2079	1362	367	2375	100	167	70	27	226
Ticino	89	234	65	27	282	82	98	23	9	170
Vaud	1974	2487	1436	639	3129	118	181	94	33	276
Valais	156	414	166	69	553	119	308	108	37	434
Neuchâtel	202	377	153	70	486	19	28	13	6	47
Genève	141	225	99	25	299	16	20	5	—	31
Jura	263	402	222	74	585	11	17	3	3	31